

DÉCLARATION DE BAHIA SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

I. Nous, partenaires du Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (IFCS), réunis à Salvador, Bahia (Brésil) du 15 au 20 octobre 2000 pour la troisième session, et représentants de gouvernements, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales associés à l'industrie, aux groupes d'intérêt public, à la science et aux intérêts des travailleurs :

Réaffirmons notre volonté de mettre en pratique la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, notamment les principes de développement durable, de renforcement des capacités, d'accès à l'information et de précaution ;

Réitérons notre détermination à appliquer les dispositions du *Chapitre 19 du programme Action 21*, compte tenu des enjeux en matière de sécurité chimique énoncés à Rio en 1992;

Prenons note des progrès réalisés depuis la création du Forum en 1994 ;

Soulignons le rôle essentiel d'une gestion rationnelle des produits chimiques pour le développement durable et la protection de la santé et de l'environnement ;

Reconnaissons la responsabilité de tous les secteurs, qui doivent oeuvrer ensemble à notre dessein commun pour une gestion sans risque des produits chimiques ;

Notons que les pays qui veulent parvenir à la sécurité chimique ont des besoins divers ;

Reconnaissons qu'il est important d'assurer une aide technique et financière et un transfert de technologie aux pays en développement et aux pays dont l'économie est en transition, afin de mener à bien les activités prioritaires du Forum au-delà de l'an 2000 ;

Constatons que nos connaissances sur les effets de l'exposition aux produits chimiques restent très incomplètes, que la recherche doit se poursuivre et que la vigilance reste nécessaire, que de nouveaux enjeux exigeront de nouvelles réponses, que la coopération et le partenariat sont indispensables pour l'élaboration de politiques et d'infrastructures appropriées pour la gestion des produits chimiques dans tous les pays et, enfin, qu'un public bien informé est un atout essentiel pour l'action à mener.

II. Nous appelons par conséquent les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales d'intérêt public, les syndicats, les organisations scientifiques, les organisations internationales et le grand public à s'engager à nos côtés dans les efforts concertés pour mettre en oeuvre les activités prioritaires que nous nous sommes fixé pour but d'examiner lors du Forum IV et Forum V et au-delà :

1. Encourager la coopération internationale pour la gestion des produits chimiques, la prévention de la pollution, l'instauration d'une agriculture durable et l'adoption de procédés, matériaux et produits moins polluants ;

2. Développer le flux d'information sur la sécurité d'utilisation des produits chimiques, sur les risques que peuvent comporter leur fabrication, leur libération dans l'environnement et leur élimination et, enfin, sur les moyens d'atténuer ou d'éviter les risques ;

3. Veiller à ce que tous les pays disposent des moyens de gérer rationnellement les produits chimiques, notamment par le biais d'une politique, d'une législation et d'infrastructures nationales coordonnées ;

4. Ratifier et appliquer les conventions et accords sur les produits chimiques et assurer dans la pratique une coordination efficace entre toutes les organisations et activités ayant trait à la sécurité chimique ;

5. Canaliser les ressources pour remédier aux problèmes de sécurité chimique dont l'ampleur justifie une riposte et une action internationales concertées, par exemple le commerce illégal de produits toxiques dangereux ;
6. Améliorer l'accès à l'information et aux connaissances et développer les compétences en matière de sécurité chimique, compte tenu du fait que la collectivité a le droit d'être informée de ce qu'implique la présence de produits chimiques dans l'environnement et de participer réellement à la prise des décisions qui la concernent en matière de sécurité chimique.

III. Tout en notant avec satisfaction qu'un travail important a été accompli, nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser les intentions exprimées dans le *Chapitre 19*, car :

1. De nombreux pays ont encore des difficultés à créer les infrastructures indispensables à la sécurité chimique, notamment instituer des mécanismes nationaux de coordination, établir des profils nationaux et mettre en oeuvre des plans d'action nationaux ;
2. Dans une grande partie du monde, les normes de sécurité chimique sont bien en deça de ce qu'elles devraient être pour protéger réellement la santé et l'environnement ;
3. Il n'a pas été mobilisé suffisamment de ressources internationales et les ressources locales sont insuffisantes pour bien gérer et éliminer les multiples stocks de pesticides et produits chimiques dangereux périmés que l'on trouve encore à travers le monde ;
4. Les évaluations internationales de produits chimiques n'ont pas atteint les objectifs fixés lors du Forum I en 1994.

IV. Afin d'accélérer les progrès réalisés jusqu'à présent et d'atteindre les objectifs fixés dans un certain nombre d'instances ainsi qu'à Salvador de Bahia lors du Forum III, nous, participants, nous engageons à :

1. Travailler ensemble à titre de partenaires dans cette entreprise commune, en tenant compte du rôle précieux que chacun peut apporter à la réalisation des objectifs ;
2. Donner davantage d'importance à la coopération et à la coordination à tous les niveaux, en cherchant à établir des synergies par la mise en commun des préoccupations et des données d'expérience et par un regroupement des ressources ;
3. Trouver des solutions novatrices aux problèmes de sécurité chimique et les mettre en oeuvre activement ;
4. Chercher des moyens d'assurer des flux de ressources plus importants et plus stables afin de pouvoir travailler sur les priorités les plus urgentes et les objectifs fixés à Forum III ;
5. Promouvoir l'entrée en vigueur dans les meilleurs délais des traités et accords internationaux sur la sécurité chimique qui sont en cours de négociation ou ne sont pas encore en vigueur.

V. Pour pouvoir concentrer les énergies et les ressources et mesurer les progrès réalisés, nous nous engageons, le cas échéant avec l'appui de pays donateurs et d'organisations internationales, à atteindre un certain nombre d'objectifs que nous examinerons lors du Forum IV et Forum V et qui sont énoncés dans le document du Forum III *Priorités d'action au-delà de l'an 2000*. Pour information, les principaux objectifs sont résumés ci-après :

D'ici 2001 :

- La Convention sur les polluants organiques persistants (POPs) aura été adoptée.

D'ici 2002 :

- Par une démarche associant de multiples acteurs, la plupart des pays auront établi un profil national sur la gestion des produits chimiques, assuré au niveau national la coordination des activités pour la gestion rationnelle des produits chimiques et nommé un coordonnateur national pour l'IFCS.
- Au moins 70 pays auront mis en place un système de prévention des accidents industriels majeurs ainsi qu'un système de préparation et de riposte aux situations d'urgence.
- Des centres antipoisons auront été créés dans au moins 30 pays et renforcés dans au moins 70 autres.

Lors du Forum IV en 2003 :

- La Convention de Rotterdam sera entrée en vigueur.
- Le système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS) aura été adopté.
- Un bon réseau d'échange d'information sur le développement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques aura été institué.
- Les participants au Forum examineront les recommandations concernant la prévention du commerce illégal des produits toxiques dangereux, et les pays auront élaboré leur stratégie nationale.
- Un rapport aura été établi sur le problème des pesticides extrêmement toxiques et des formulations de pesticides très dangereuses, et des recommandations auront été formulées sur les possibilités de gestion rationnelle.
- Tous les pays auront fait rapport sur les initiatives qu'ils ont prises en matière de réduction des risques liés à d'autres produits chimiques importants.

D'ici 2004 :

- Des recommandations auront été publiées en vue de définir des principes communs et des approches harmonisées concernant les méthodes d'évaluation des risques pour certains seuils toxicologiques.
- L'évaluation des dangers inhérents à 1000 produits chimiques supplémentaires aura été achevée et les résultats rendus public en temps utile.
- La plupart des pays disposeront de procédures garantissant que des informations fiables ayant trait à la sécurité figurent sur les produits dangereux.
- La plupart des pays disposeront de stratégies intégrées et écologiquement rationnelles de lutte contre les ravageurs et les vecteurs.
- La plupart des pays auront élaboré des plans d'action pour une gestion fiable des stocks de pesticides et autres produits chimiques dangereux périmés et au moins deux pays de chaque région représentée au Forum intergouvernemental auront commencé à mettre en oeuvre leur plan d'action.
- Après avoir été adoptée en 2001, la Convention sur les polluants organiques persistants (POPs) sera entrée en vigueur.
- Au moins deux pays supplémentaires de chaque région représentée au Forum intergouvernemental aura fait un inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP) ou un inventaire des émissions.

D'ici 2005 :

- Au moins cinq pays de chaque région représentée au Forum intergouvernemental auront mis en place tous les dispositifs nécessaires pour l'échange d'information sur les produits chimiques dangereux.
- La plupart des pays auront établi une politique nationale assortie de cibles pour l'amélioration de la gestion des produits chimiques.

Au-delà du Forum V (prévue en 2005 ou 2006) :

- Le système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS) sera pleinement opérationnel.
- La plupart des pays de chaque région représentée au Forum intergouvernemental aura mis en place des dispositifs pleinement opérationnels pour l'échange d'information sur les produits chimiques dangereux.